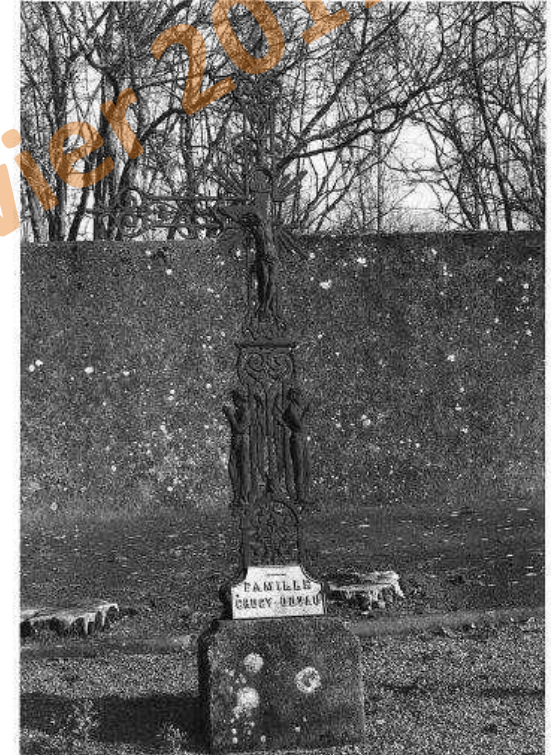


LOUBETTE OU L'EXTRAORDINAIRE DESTIN D'UNE PETITE "VENDEENNE" qui a fini ses jours à BEAUPREAU

UN DRAME EN TROIS ACTES

1. *Loubette Duvau de Chavagnes (4 ans et demi) suivit ses parents, Seigneurs de La Barbinière (Saint-Laurent-sur-Sèvre) à la Virée de Galerne du 17 octobre 1793 à janvier 1794. Peu avant le désastre de Savenay, et prévoyant leur sort, ses parents la confièrent à une cabaretière de Nort-sur-Erdre, moyennant une forte somme. Peu après, celle-ci se débarrassa de la fillette, la faisant partir sur Nantes avec des prisonniers vendéens...*
2. *En 1810, une jeune femme, Clémentine, petite "brigande" recueillie en 1794 par un général républicain Lepic qui les remit à des demoiselles Nantaises (Sophie Labrosse et sa sœur), prétendit être Loubette. Ce fut l'une des affaires judiciaires des plus longues et des plus surprenantes de l'après-guerre de Vendée. Un procès à multiples rebonds qui dura jusqu'en 2018.*
3. *En 1818, Clémentine est reconnue comme étant Loubette Duvau (malgré les doutes restants), se marie à Louis Michel Crucy, et après quelques années à Paris, au Havre et à Nantes, vient habiter à La Touche en 1825, pour y finir leurs jours en 1854, 1860 et 1869. Ils seront enterrés au cimetière de St Martin de Beaupréau: une tombe familiale restée en place... jusqu'en 2007 (cf. photo ci-contre). Reste à savoir ce qu'est devenu le mobilier restant.*



Dans le cimetière Saint-Martin, une modeste «croix» rappelle la mémoire oubliée à Beaupréau de la famille Crucy-Duvau.

L'extrait qui suit relate ce troisième acte, qui nous concerne plus particulièrement nous, bellopratins. Pour ce qui est des deux précédents actes, il est recommandé de se référer au livre de Laurence du Theihlet de Lamotte qui en parle remarquablement bien, jusque dans les détails.

Laurence du TEILHET de LAMOTHE

CHISEL

CHISEL
La Petite Brigande

CHISEL
Préface de Jean TULARD



LA PETITE BRIGANDE

Récit historique

Préface de Jean TULARD



LES MÉLINES - B.P. 14 - 49360 MAULÉVRIER

La "petite brigande" porte désormais le nom de Loubette Duvau de Chavagne, et l'utilise sur des actes officiels, mais ses proches comme les Labrosse ou ses cousins Terves continuent à l'appeler Clémentine. De son côté, Charles ne s'avoue pas vaincu et se pourvoit en cassation. Malgré l'éloignement où la tient son frère, Clémentine-Loubette a eu l'impression de retrouver sa famille grâce aux Terves qui l'ont complètement adoptée, et auprès de qui elle trouve intérêt et sympathie lors de ses fréquents séjours chez eux. Le reste du temps, elle habite toujours chez les Labrosse à Nantes. De tous les frères et sœurs, aucun ne s'est encore marié, et ils vivent à Nantes ou à Labrosse.

Pourtant, au bout de quelque temps, le procès en cassation l'oblige à aller habiter à Paris où l'affaire se déroule désormais : s'adressant à un avocat parisien, Me Guichard (1), elle laisse cependant toute la gestion de ses affaires à son notaire de confiance à Angers, Me Royen. Celui-ci s'est lié avec elle et les Labrosse. C'est presque en père de famille qu'il conseille la jeune fille et s'occupe de ses affaires.

Sophie accompagne sa filleule à Paris. Toutes deux ont trouvé à se loger à la pension Delacroix (2), située n° 118 rue du Faubourg Saint-Denis. Il semble que M. de Terves (3) ait décidé d'aider personnellement Clémentine dans cette ultime

étape, face à Charles Duvau de Chavagne. Pour le moment, la jeune orpheline ne peut espérer aucune retombée financière du procès ; il faudra attendre longtemps avant d'obtenir ce qui revient de droit à

1. N° 12 rue de Gaillon à Paris.
2. Ou Lacroix.
3. Tant que Loubette n'a pas été reconnue, les Terves sont héritiers de Charles qui n'a pas d'enfants.

Loubette. Ses adversaires lui proposaient cent mille francs contre son retrait, comme elle en aurait eu besoin ! Les frais du procès, ceux d'impression du mémoire de son avocat sont autant de dépenses auxquelles sa maigre fortune, comme celle des Labrosse, peut difficilement faire face. Heureusement, elle peut compter sur l'intérêt que lui porte le chevalier Joubert du Landreau, ému par son histoire et persuadé de retrouver en elle sa jeune nièce Loubette qu'il a pourtant fort peu connue. En 1816, lors du procès, il a fourni un acte par lequel il affirme : *"ayant eu par hasard il y a quelques jours l'occasion de voir Mlle Clémentine, (...) sa présence m'a rappelé fortement Mlle de Boishuguet, épouse Duvau de Chavagne, que j'ai beaucoup connue, comme ayant épousé sa tante, mademoiselle de La Cartrie. Je trouve à cette jeune personne l'air, le maintien, la démarche, les*

gestes, la voix, les traits, enfin tout l'ensemble de cette dame, qui néanmoins avait les cheveux blonds, la peau blanche et les yeux bleus. Mais sa corpulence, ses yeux, ses sourcils, sa chevelure, son port me font ressouvenir plus particulièrement de son grand-père maternel et du frère de celui-ci, avec lesquels j'ai eu beaucoup de relations. Je déclare également que Mademoiselle Clémentine a précisément le teint de M. Duvau de Chavagne. Par ce que je viens de dire et l'étude particulière que j'ai faite de la peinture et de la physiologie, je me trouve fondé à attester de bonne foi que je crois dans l'identité de Clémentine et de Loubette Duvau de Chavagne" (4). Cette certitude l'a poussé à pourvoir aux besoins matériels de Clémentine pendant le procès. A la fin de l'année 1817, Charles essaie à nouveau d'établir un accord, par l'intermédiaire de leurs avocats, mais chacun campe sur ses positions et aucun compromis ne peut être établi. Clémentine attend la fin de cette dernière épreuve avec hâte, et espère que cette année marquera le terme de toutes ces tracasseries. Depuis quelque temps déjà, ces événements n'occupent plus la première place dans les préoccupations de la Vendéenne : un jeune garçon au charme indéniable, Nantais comme elle, n'y est sans doute pas étranger. Il s'agit de Louis-Michel Crucy, d'une famille bien connue à Nantes. Les circonstances de leur

rencontre ne nous sont pas parvenues, mais les retentissants procès de Loubette ont certainement intéressé cet étudiant en droit qui se destine à la carrière d'avocat.

4. *second mémoire pour la Demoiselle Clémentine._ pièce justificative n° III,p 104.*

Nous sommes au début de l'année 1818, et les jeunes gens semblent s'apprécier rapidement. En mars, coup de théâtre, Clémentine annonce à ses amis son prochain mariage!

Aucun ne connaît le prétendant : Louis-Michel appartient à cette famille Crucy qui a beaucoup compté pour la ville de Nantes au début du XVIII^e siècle et a pu jouir d'une fortune considérable. La jeune Vendéenne-Nantaise isolée à Paris a trouvé là un compatriote.

Le grand-père de Louis-Michel, Jean Crucy, né dans la région de Lyon, est venu se fixer près de Nantes, cent ans plus tôt, et s'est lancé dans le commerce de bois. Grâce à ses compétences, à son honnêteté, et à l'amitié de l'architecte-voyer, il est devenu en quelques années le charpentier et le fournisseur de bois pour les constructions de la ville.

Ainsi, la famille commença une ascension qui se poursuivit à la génération suivante : Louis, futur beau-père de Clémentine-Loubette, après avoir suivi une formation artistique de qualité, abandonna la peinture pour succéder à son père. Avec ses frères Mathurin et Antoine, il fonda la société Louis Crucy Frères qui s'orienta très vite

vers la fourniture des munitions navales et de bois pour la construction des navires. Cette affaire leur apporta une fortune importante, si bien que leur train de vie se modifia au cours des années.

En 1785, Louis épousa Françoise Le Roux, et l'année suivante, le 15 juillet 1786, Louis-Michel vint au monde. Son enfance s'écoula dans les différentes demeures de ses parents à Nantes, entouré de luxe et de raffinement : sa mère aimait à collectionner les pièces d'argenterie, et l'intérieur de leur maison, dit-on, étincelait. Leur richesse augmenta encore pendant la Révolution, lorsque la France entra en guerre contre l'Angleterre en 1793, les frères Crucy créèrent leur premier chantier de construction navale. Malgré la difficulté de la vie à Nantes sous la Terreur, ils ne furent pas inquiétés, peut-être grâce à des amitiés influentes. Certains de leurs biens ont été réquisitionnés, comme l'Entrepôt des Cafés, dont on sait en quelle sinistre prison il fut transformé. Louis, sa femme et Louis-Michel se sont repliés dans leur maison située dans la prairie de la Magdeleine, héritée de Jean Crucy. Cette maison assez imposante reflétait le niveau social de ses occupants. La famille y logeait alors avec des collaborateurs de Louis, mais aussi des réfugiés de la Terreur nantaise : cinquante-deux y trouvèrent refuge parmi lesquels des religieux.

Le Consulat et l'Empire virent l'apogée de la renommée des Crucy : ils devinrent à cette époque les principaux constructeurs de navires

pour l'État, avec les chantiers de Paimbœuf, Basse-Indre et la Piperie.

D'autres enfants sont nés du mariage de Louis et Françoise : Louis-Michel compte deux frères et six sœurs.

Louis, Françoise et Louis-Michel ont fréquenté la Cour impériale, ils se sont liés avec Jérôme Bonaparte et M. Récamier, l'époux de la célèbre Juliette. Le futur mari de Loubette fut alors initié aux affaires de son père : en 1806, ce dernier se sépara de ses frères et fonda avec son fils la société Michel-Louis Crucy Fils et Compagnie.

En plus d'une fortune considérable et d'un cadre de vie luxueux, la famille a pris de l'importance parmi l'élite intellectuelle de Nantes ; le père, Louis, a contribué à la réorganisation de nombreuses sociétés de pensée, telles qu'elles existaient à la veille de la Révolution.

Malheureusement cette aisance ne dura pas, et à la suite de jalousies suscitées par leur réussite, la malveillance provoqua en quelque temps la faillite de la société. En 1814, Louis et son fils durent vendre à bas prix leur affaire et combler les dettes avec leurs biens propres : adieu luxe, argenterie, carrosses et livrées ! La collection amassée par Françoise disparut totalement, et il fallut vendre des biens immobiliers. Alors âgé de près de trente ans, Louis-Michel décida de s'orienter vers une autre activité et commença des études de Droit. Lorsqu'il rencontre Clémentine, il est encore étudiant. Clémentine dut trouver charmant ce jeune Nantais, si l'on en croit cette description (5) : Il avait *"l'avantage de*

la beauté, des traits réguliers, de grandes manières, beaucoup de séduction personnelle".

De plus, il montrait de l'esprit, était fort brillant, possédait une grande intelligence. A ces qualités, il ajoutait un certain goût pour la provocation assorti du bon usage d'une fine lame, ce qui lui permettait de se livrer à quelques actions d'éclat : ainsi, lorsqu'il habitait encore à Nantes, sévissait un nommé Fayon qui décimait la jeunesse en provoquant des duels sous n'importe quel prétexte. Il avait déjà tué seize personnes. A la fois indigné et amateur de combats difficiles, Louis-Michel décida de rendre justice et se présenta chez le sinistre individu un matin de bonne heure. Encore au lit, Fayon fut éveillé par le jeune homme qui marchait droit sur lui, s'écriant : *"Levez-vous, nous allons nous battre là, au pied du lit, l'un de nous ne sortira pas vivant d'ici, allons lâche que vous êtes, en garde!"*

5. Baronne d'Amécourt, archives familiales.

Fayon, livide, se jeta à terre pour éviter ce combat contre un réel adversaire et implorer sa pitié. Il eut la vie sauve contre la promesse de ne plus se battre.

Héritage des Crucy, ce courage violent dut plaire à Clémentine !

Louis-Michel était très admiré à Nantes : son élégance, sa culture, son intelligence, sa bonne tenue à cheval et aussi ses habitudes à la Cour lui avaient valu le surnom de Petit Prince Louis".

A l'époque où il décide d'épouser Clémentine, la ruine s'est abattue sur sa famille, mais il ne semble pas y prêter attention et promet à sa fiancée mille richesses, bijoux et diamants.

Clémentine est arrivée à Paris en décembre 1817 ; en mars 1818, elle annonce donc son mariage à ses proches stupéfaits. Sophie était-elle dans la confidence? La encore, rien ne le laisse supposer. Tout semble même montrer que la jeune fille - qui atteint tout de même ses vingt-neuf ans - a mis son entourage devant le fait accompli et s'est fiancée sans vraiment lui demander son avis.

Il apparaît que les Labrosse, Lepic et même le si paternel notaire de Clémentine, maître Royer, n'aient pas été enthousiasmés par ce mariage : peut-être, pour les Labrosse, à cause des amitiés politiques des Crucy, ou simplement par méfiance vis-à-vis de ce jeune homme dépensier au caractère vif.

Une lettre de Maître Royer, écrite le 22 mars 1818, résume assez bien les sentiments des uns et des autres.

"J'ai fait part de votre mariage à la maison de Verves et à Mme de Richeteau. M. de Terves était au château du Plessis-- Bauré (?); on ne m'a témoigné aucun dépit. Nous en avons beaucoup parlé avec M' de Terves qui trouve que le conseil que je vous avais donné de venir passer quelques heures à Angers puis à Nantes, et d'écrire de ce dernier endroit, était beaucoup plus sage, plus convenable que celui que vous avez adopté. C'était aussi l'avis de MM. Janvier, Dubayle et Cellier, mais chacun de ces derniers est cependant flatté de vous voir épouser l'homme

de votre choix, le bien aimé de votre cœur et tous pensent qu'un mariage, et surtout après tous les malheurs que vous avez éprouvés, il est tout naturel que vous songiez au bonheur et que vous choisissiez un mari charmant et une famille aimable pour remplacer celle qui vous repousse. Seulement je vous le répète, ils pensent ainsi que moi, que vous eussiez pu épouser ce mari, adopter cette nouvelle et intéressante famille et conserver toutes les convenances et tous les égards que vous devez aux parents qui vous ont adoptée, et aux amis vrais à qui vous n'avez cessé d'être bien chérie. Mais puisque la chose est faite, que vous avez adopté votre système et pris votre parti, il n'y a rien à changer et il faut finir à Paris ce que vous y avez commencé"

(...) Quoiqu'il en soit ma chère enfant, souffrez qu'un des hommes qui vous aime le plus, et que son expérience et son âge permet de vous traiter en père, souffrez, dis je, que je vous recommande une économie plus que nécessaire et à laquelle vous n'avez point songé encore. Dans tous les dons que vous voulez faire, dans toutes les dépenses que vous méditez, ne perdez pas de vue que votre revenu n'est que de 8 à 10 000 francs au plus et que vous allez avoir des charges immenses à supporter et d'énormes sommes à payer.

M. Crucy, père, m'a dit que son intention et celle de son fils était d'acheter des diamants et de vous faire beaucoup de cadeaux. Ma chère amie, ne le souffrez point, dans la position où vous êtes, vous mariant selon vos goûts, épousant à près de 29 ans un jeune homme qui n'a pas grande

fortune, éloignée de vos deux familles dans une ville où à peine on vous remarquera, ce serait le comble de la folie de faire de pareilles dépenses. On pardonne à un vieux mari qui épouse une jeune et jolie poupée de 15 à 18 ans, de racheter par des bijoux et par une foule de futilités ce qui lui manque d'agrément et de séduire par de beaux cadeaux l'enfant qu'il veut tromper, mais vous femme douce, aimable, sensible, qui adorez le mari auquel vous allez engager votre foi, qui avez toute la maturité de la raison ne vous préparez pas de regrets et employez à des dépenses utiles, indispensables et qui se multiplient d'une manière effrayante dans le ménage, l'argent que vous auriez sacrifié pour des niaiseries, des fariboles. Que mon langage sévère ne vous effraye point, si je vous aimais moins je vous flatterais d'avantage.

J'ai envoyé à Cholet à un ami, la lettre pour votre aïeule avec recommandation de la lui faire porter par un exprès et d'en demander réponse. Je m'attends qu'elle n'en fera pas. Elle ne peut ni ne doit vous en faire d'après sa manière de raisonner. Il faut donc que vous alliez trouver Mr Hamelin (...) et que vous lui fassiez faire une procuration, que vous donnerez à M. Legangneux, commis greffier au tribunal de première instance d'Angers, (...) et à l'effet de le transporter auprès de Mme de Boishuguet votre aïeule et de lui demander par un acte respectueux et formel son avis et son consentement au mariage que vous êtes dans l'intention de contracter avec M. Crucy. (...) Aussitôt que cette procuration sera arrivée, M. Legangneux partira pour St-Laurent et remplira

toutes les formalités. Pour me garantir de tous les reproches que vos parents pourraient m'adresser, et que je ne mérite point, vous enverrez directement votre procuration sans enveloppe à M Legangneux. Il faut que je vous sois bien attaché pour vous écrire aussi longuement. J'ai la tête brisée, je suis moulu et horriblement fatigué. Je tâcherai demain de faire le modèle de votre contrat de mariage, et de vous l'adresser. Je vous envoie avec cette lettre une traite de 407 francs 40 centimes sur Paris, elle sera payable le jour où vous la recevrez, vous y mettrez votre acquit (?) et vous prierez M. Lacroix d'aller en recevoir le montant, c'est tout ce que je peux faire pour l'instant, car je suis ruiné par mon voyage et par vous, et malade et souffrant, depuis mon arrivée, je n'ai rien fait pour faire rentrer des fonds. Pourtant je vous assure que je ne vous laisserai manquer de rien ; et que si vous voulez d'autre argent, je vous en enverrai.

(...) Je me rappelle au souvenir de toute votre aimable maison, et je présente mes respects à la bonne demoiselle de La Brosse et à toutes ces dames. Embrassez pour moi votre aimable amie et M^{me} Lacroix et ne doutez jamais du tendre intérêt et du respectueux dévouement de votre bien affectionné serviteur.

Royer.

P.S. : Vous avez été bien maladroite de ne pas écrire à Mr votre frère, à Mme Richeteau et à quelques personnes qui vous aiment. Vous pouvez réparer cet oubli envers ces derniers, mais pour votre frère il est trop tard. Je ne sais qui prend soin de l'instruire. Il sait tout ce qui

concerne votre mariage, vos débats avec votre marraine et toutes les plus petites particularités" (6).

On ne sait si Mme de Sapinaud donna un avis favorable au mariage de Clémentine ; mais cela est peu probable et cette union achève de l'éloigner de l'orpheline ; il ne peut exister de sympathie entre les Duvau-Sapinaud, aristocrates terriens et royalistes, durement éprouvés par la Révolution, et la famille Crucy, d'une bourgeoisie autrefois acquise aux idées de 1789, puis devenue bonapartiste, dont l'essor social s'est bâti pendant cette période troublée ! En outre, cette famille a vécu sans ennuis à Nantes, là même où Charlotte a péri !

Les Terves qui ont accueilli sans réticence Clémentine comme leur nièce n'ont été prévenus de son mariage que par Maître Royer, et l'on sait, d'après sa lettre, que Clémentine présentait du "dépit" chez eux.

Le 12 avril suivant, Me Royer écrit à nouveau à la jeune fille : il semble que celle-ci et Sophie aient quitté la pension Lacroix (6) "J'ai été bien inquiet de vous, ma bonne Clémentine. Vous n'êtes plus chez M^{me} Lacroix ; Mlle Delabrosse n'y est plus aussi ; je ne sais où vous écrire ; vous ne m'avez point donné votre adresse. Mr de Terves est arrivé à Paris. Je le crois fâché contre moi ainsi que sa famille car je ne l'ai point vu depuis qu'il sait votre mariage et toute la maison paraît me bouder. On dit que c'est moi qui ai décidé et conduit votre mariage"

6. Archives familiales.

... Maître Royer noircit-il le tableau ? Il semble en tout cas que l'arrivée de Louis-Michel ne suscite pas l'enthousiasme.

Peu importe, Clémentine s'entête, et un mois plus tard (7), en l'église Saint-Sulpice, paroisse de Louis-Michel, elle devient Madame Crucy. L'acte de mariage mentionne qu'après la publication d'un seul ban "en cette église et à celle de St-Laurent ", les fiançailles faites le même jour, ont reçu la bénédiction nuptiale Louis-Michel Crucy, élève en Droit, âgé de 31 ans, demeurant rue Corneille, n° 3 (...) et Charlotte Loubette Jeanne Ambroise Duvau de Chavagnes âgée de 28 ans, demeurant rue Faubourg St-Denis n° 118, paroisse St-Laurent et présentement rue Corneille n° 3..." (9)

Parmi les témoins, on ne trouve aucun des proches de la mariée. Sophie elle-même ne signe pas. Par contre, le père et le frère de Louis-Michel apposent leur signature.

Très vite, ils s'installent non loin de la rue Corneille, au n° 18 de la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince. La nouvelle vie de Clémentine se déroule dans ce vieux quartier de Paris, près de l'Odéon et du Palais du Luxembourg. On sait que leur fortune est maigre, ce qui n'empêche pas la jeune femme de suivre des cours de dessin. Le procès a coûté cher et ses frais grèvent lourdement le budget du jeune ménage qui n'a pas encore perçu ce qui doit lui revenir de la succession des Duvau. Peu après, la Cour de Cassation confirme l'arrêt de la Cour

d'Appel d'Angers : Charles voit ses dernières espérances anéanties et Clémentine peut définitivement garder son nom de Loubette Duvau de Chavagne. Tous les soucis concernant son identité sont bien terminés, il ne lui reste qu'à s'arranger au mieux avec Charles, pour recevoir sa part d'héritage.

Cette nouvelle bataille s'annonce longue et difficile, et la situation financière et matérielle des Crucy se révèle vite très fragile : Clémentine doit s'attendre à faire preuve de patience pour obtenir l'héritage de Loubette, car Charles Duvau met une mauvaise volonté évidente à renoncer à une fortune qui s'annonce plutôt décevante, et que Clémentine devra partager avec les Labrosse ses bienfaiteurs, presque ruinés par le procès. De plus, les frais engagés à cette occasion ont obligé l'orpheline à contracter des emprunts qu'il faut rembourser.

7. Le 12 mai 1818.

8. Il s'agit de la paroisse Saint-Laurent à Paris, celle de Clémentine (pension Lacroix).

9. Extrait des archives de la paroisse Saint-Sulpice.

Enfin, certains amis de Clémentine lui ont spontanément prêté de l'argent pour soutenir sa cause : la voyant victorieuse et la croyant riche, ils viennent aujourd'hui réclamer des sommes qu'ils auraient volontiers abandonnées en cas d'échec. Le chevalier de Joubert la relance ainsi à plusieurs reprises, menaçant de saisir à son tour les tribunaux... Louis-Michel subit même une condamnation, au cours de l'année 1819, pour n'avoir pas remboursé ses dettes, et une

partie de leurs biens sont hypothéqués. Ils semblent oublier ces tracas dans leur goût commun pour la musique: Clémentine a appris à l'aimer chez les Labrosse, désormais elle joue de la harpe quand elle en a le loisir. En même temps, Clémentine et Louis-Michel sont amenés à déménager à plusieurs reprises : les lettres conservées nous apprennent plusieurs changements de domicile en quelques mois. Après la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, les Crucy s'installent 12, rue de Tournon, puis au n° 33 de la même rue, à l'angle de la rue Vaugirard.

Les mois s'écoulent, Louis-Michel est maintenant avocat auprès de la Cour Royale de Paris, jusqu'à la fin de 1819. Au début de 1820, il est nommé procureur du Roi au Havre. Avant de s'y rendre, il gagne Nantes avec Clémentine. La jeune femme est sur le point de donner naissance à leur premier enfant. Sa santé est demeurée très fragile, elle souffre parfois de crises nerveuses très violentes, la nuit, depuis la tentative d'enlèvement dont elle a été victime et après toutes les épreuves de son enfance. Pour la naissance, il est donc préférable de revenir à Nantes sa marraine n'est pas loin, sa belle-famille aussi s'apprête à l'accueillir. Louis-Michel et Clémentine s'installent rue Saint-Léonard (10). C'est un petit garçon qui naît le 13 février, à cinq heures du matin. Ses parents ont choisi de le prénommer Louis-Léon.

Quelques mois plus tard, Louis-Michel rejoint le Havre, tandis que Clémentine préfère rester quelque temps à Nantes avec le "Gros Léon".

Ses relations avec son frère Charles se poursuivent par l'intermédiaire des hommes de loi. Charles repousse sans arrêt le partage avec sa sœur, et tient à conserver la jouissance du domaine de la Barbinière. Les tensions sont ravivées après le décès de Mme de Sapinaud, le 1^{er} mai 1820. La "bonne-maman" de Loubette s'est éteinte sans avoir reconnu en Clémentine sa petite-fille et filleule. Ses dernières dispositions la déshéritent autant que possible. Pourtant, Clémentine tient à réclamer sa part d'héritage : elle envoie son mandataire, M. Legangneux, constater l'état du Boishuguet et ce qu'il contient :

"J'ai vu l'humble logis de Mme de Boishuguet et le mobilier qui le garnit, j'ai été surpris de son peu de valeur" (11)

M. Legangneux apprend à Clémentine que sa grand-mère vivait dans "trois petits appartements et une cuisine seulement" avec fort peu de mobilier et d'objets de valeur (une boîte en or, un flacon d'argent, et 240 f).

Plus intéressante est sa découverte d'une "lettre de M. Jules de Boishuguet datée de Nantes à l'instant où il fut vous voir pour la première fois, et dans laquelle il dit à sa mère que vous avez beaucoup de traits de sa nièce".

Dans une lettre adressée à Louis-Michel deux jours plus tard, il évoque cette lettre de Jules de Boishuguet où il dit que "Mlle Clémentine a beaucoup de traits de sa nièce, que cependant il croit que c'est Mlle de Juigné" (12).

Jusqu'au mois d'août, Clémentine reste à Nantes où le partage de la succession de Mme de Boishuguet est la cause d'incessantes tracasseries avec Charles, par hommes de loi interposés, les mandataires de Charles manifestant une conduite "très blâmable" et injurieuse pour Clémentine.

Quelques mois plus tard, la jeune femme et le petit Léon peuvent rejoindre Louis-Michel au Havre. Nous avons peu de détails sur leur vie alors : il semble qu'elle s'écoule sans luxe mais à l'abri du besoin. Les démêlés avec Charles sont loin d'être apaisés, en ce qui concerne les problèmes d'indivision.

Le mois de décembre 1821 marque un nouveau cap dans la vie de la famille. Le climat du Havre ne convient pas à Clémentine, et Louis-Michel demande au Garde des Sceaux une mutation rapide : "Le déplorable état de santé de ma femme qu'une maladie de poitrine retient à Paris" est le motif invoqué. Pourtant, en 1822, il est toujours au Havre. C'est alors que brusquement, en août, Louis-Michel décide d'abandonner le barreau et de se retirer avec sa famille. Beaucoup de ses proches ne comprennent pas cette décision, à l'aurore d'une brillante carrière, mais Louis-Michel semble avant tout préoccupé par l'état de sa femme, qui attend son deuxième enfant, et il quitte définitivement cette vie citadine et active, qui lui convenait si bien. En novembre, Louis-Michel, Clémentine et Léon s'installent à Nantes. Le 7 janvier, la jeune femme donne naissance à un deuxième garçon, Alfred.

Malheureusement, un nouveau drame vient frapper la famille lorsque le petit Alfred, âgé de quelques mois disparaît le 18 novembre 1823. L'annonce d'une troisième naissance détourne sans doute la jeune femme de ses tristes souvenirs, et le 14 décembre 1824, un petit garçon arrive dans la maison : on l'appelle Alfred-Albin. Peu après, au cours de l'année 1825, la famille s'installe à Beaupréau, à une soixantaine de kilomètres au Sud-Est de Nantes, dans la propriété des Touches.

Cette terre fait partie de l'héritage de Loubette, elle lui est parvenue par son arrière-grand-mère Duvau de Chavagne qui l'a apportée dans la famille par son mariage. Avant le tourbillon révolutionnaire s'y dressait un château dont l'allée majestueuse peut encore évoquer l'importance. Les grands-parents de Loubette, M. et Mme Duvau de Chavagne, sont allés s'y réfugier en juillet 1789, au moment de la Grande Peur, avec leur fille Armande, après avoir quitté la Barbinière. C'est à Beaupréau également que l'armée vendéenne avec François, Charlotte, Loubette et Célestin, sont passés, en route vers le Loire, en octobre 1793. C'est enfin là que M. Duvau de Chavagne, grand-père et parrain de Loubette, resté seul et infirme après la fuite de l'armée vendéenne, fut brûlé vif dans son fauteuil de paralytique, lorsque les Républicains ravagèrent la ville.

Sur les ruines de la demeure, une construction a été relevée, portant par habitude le nom de château. Il s'agit en fait d'une grande maison, et c'est dans ce décor chargé d'un passé qu'elle a

oublié que Clémentine s'installe avec mari et enfants en 1825.

Leur vie se partage désormais entre les Touches et Nantes où ils gardent leurs attaches familiales et affectives. L'aisance relative de la famille est de plus en plus réduite, le goût prononcé de Louis-Michel pour les dépenses n'a pas dû arranger une situation délicate. Régulièrement, des fermes sont vendues, des biens hypothéqués.

Il semble que le caractère vif de Louis n'ait rien perdu de son ardeur et se manifeste parfois par des accès de colère dont la malheureuse Clémentine est l'impuissant témoin. Les années passant, la vie aux Touches s'enfonce dans une certaine morosité.

Pour avoir abandonné sa carrière d'avocat, Louis-Michel ne se désintéresse pas pour autant des affaires publiques, et en 1836, on le retrouve comme juge suppléant au Tribunal Civil de Beaupréau.

P 196 :

L'année suivante, la ville de Nantes perd une de ses grandes figures en la personne de Louis Crucy. Le père de Louis-Michel laisse une veuve, Françoise, et neuf enfants, qui vendent aussitôt se biens immobiliers. Françoise s'installe au n° 49 de la rue Saint-Léonard : c'est une maison de trois étages, abritant vingt et un locataires, vestige du domaine immobilier de son père Joseph Le Roux.

Louis-Michel et Clémentine vivent modestement aux Touches. Le petit "château" est égayé par la jeunesse de Léon et d'Alfred, dont les premières années se déroulent entre un père facilement emporté et, une mère très fragile nerveusement. Les Crucy semblent peu portés sur les mondanités; et voient surtout la proche famille au cours de longues soirées. Clémentine reste très liée avec sa "marraine" Sophie qui la conseille et la soutient. Celle-ci voit avec plaisir Léon et Alfred grandir. Demeurée célibataire, ainsi que son frère Henri et sa sœur Mélanie, elle les considère comme ses propres petits-enfants et les chioie d'autant plus qu'elle a peu de chances de voir son frère et sa sœur se marier. Déjà, la famille Labrosse telle que l'a connue Clémentine, n'est plus au complet : Victoire a quitté les siens en 1818, puis le frère cadet, Louis.

L'affection qui unit Sophie aux nous est parvenue à travers quelques objets comme ce portrait de Clémentine au physionotrace qu'elle offrit à Alfred : le profil de Clémentine encore jeune fille est fidèlement retracé par l'artiste Bouchardy, mais c'est la lettre qui l'accompagne qui dévoile le souci de Sophie pour l'éducation de Léon et Alfred :

"Continue cher ami, de faire la satisfaction et le bonheur de tes bons parents, que l'amitié si touchante formée entre ton frère et toi par les liens du sang se fortifie sans cesse, fondée toujours sur la vertu et la plus parfaite estime l'un

de l'autre, qu'aucune autre liaison ne vienne à la traverser pour l'affaiblir.

Choisis de préférence la profession où tu croiras que Dieu t'appelle où tu pourras le mieux opérer ton salut, seule chose pourquoi Dieu nous a créés et garde toi des changements qui font qu'on ne réussit à rien que ta conduite soit la récompense des tendres soins dont t'entourent tes bons parents fais profession ouverte de la religion qui en t'assurant un éternel bonheur te donnera dès ici-bas tout celui qu'on peut attendre. Sois toujours fidèle à toutes tes pratiques.

Ton amie, Sophie Labrosse.

Sophie ne reste plus longtemps auprès de ces êtres chers. En 1846, Clémentine est orpheline de celle qui a remplacé sa mère et sa marraine, lui a sauvé la vie au prix d'innombrables heures d'angoisse, de soins et de veilles, a affronté ruine, insultes et tribunaux pour lui permettre d'exister sous son vrai nom, et qui, enfin, jusqu'au bout, l'a considérée comme son enfant.

Sophie s'éteint à Nantes, et son souvenir reste présent chez les Crucy. Avant de mourir, elle a voulu manifester son attachement à sa petite brigande de façon officielle : son testament lui lègue une partie de ses biens, dont une part sur une métairie de la terre de Labrosse.

Quelques années plus tard, en 1851, Louis-Michel perd sa mère : il faut vendre beaucoup de biens, dont les chantiers de Paimbœuf, où Louis-Michel avait débuté dans la construction navale. Les Crucy choisissent comme domicile nantais

une maison située n° 8 rue Ogée, tout près de la cathédrale, dans ce quartier où Clémentine retrouve ses premiers souvenirs heureux.

Ils y habitent en compagnie de Mélanie de Labrosse, lorsqu'ils ne sont pas aux Touches.

Comme son époux, Clémentine se voit séparée des lieux qui l'ont vue grandir : Henri de Labrosse connaît des difficultés financières sérieuses. Bientôt, le 12 septembre 1851, il faut mettre en vente une maison qu'il possède dans Nantes, en indivision avec Mélanie et Clémentine. Le 28 octobre suivant, c'est le tour de la terre de Labrosse, à Fresnay. Henri a des dettes. Ni lui ni sa sœur ne peuvent conserver le domaine dont ils portent le nom et où Clémentine a connu une heureuse convalescence (13).

La maison et ses dépendances, cour, pressoir, jardin, verger, pièce d'eau, avenues, prés et vignes, trois métairies et quelques autres bâtiments sont adjugés.

L'intérêt de Louis-Michel et Clémentine se reporte sur les Touches, pourtant hypothéquées avec quatre métairies. En juillet 1852, "au milieu d'un Conseil Municipal de Beaupréau seul (Louis-Michel) accepte le titre de maire" (14). Peu après, il proclame "au milieu de populations dont l'esprit peu sympathique était signalé à l'ad. L'heureux avènement de l'Empereur" (14). Sans posséder une fortune considérable, il jouit d'une réputation de notable et d'homme de bien. Il assume cette fonction jusqu'en août 1853, avec dévouement et zèle.

Puis il se retire aux Touches entre sa femme et Alfred. Léon a quitté la maison pour épouser Esther Thoinet, dont la famille est implantée à Liré, sur les terres de la Turmelière si chère à Joachim du Bellay.

Malheureusement ce mariage ne dure pas longtemps. A peine un petit garçon est-il né qu'Esther est emportée, plongeant à nouveau la famille dans le deuil et laissant, en plus d'un nouveau-né, un autre fils né d'un premier mariage.

P 198 :

Clémentine. Peu de joies éclairent les vieux jours de Louis-Michel et Clémentine aux Touches, la vie quotidienne reste inchangée même si Louis-Michel se tient certainement au courant de la vie politique.

Un dernier événement heureux vient animer la vie monotone et grise: Léon se remarie. L'élue est Claire Lorois, fille du préfet du Morbihan. C'est une jeune fille brune, d'apparence réservée telle que nous la montrent les portraits de cette époque.

Peu après ce mariage, à l'âge de soixante-huit ans, Louis-Michel meurt, le 13 juin 1854, à huit heures du soir. Clémentine a soixante-cinq ans et sa santé est toujours très délicate. Léon a trente-quatre ans et semble promis à une belle carrière de magistrat. Quand à Alfred, moins brillant que son frère, il a alors trente et un ans.

Le mari de Loubette est enterré à Beaupréau le 15 juin. De nombreux amis et connaissances ont bravé la pluie pour venir lui rendre un dernier hommage. Parmi les plus importants, on compte le sous-préfet de l'arrondissement, le député au corps législatif, le maire de Beaupréau et de nombreux magistrats.

Dès le 29 janvier suivant, Clémentine loue un appartement à Nantes... rue Saint-Laurent au n° 10 ! Au deuxième étage, au-dessus de l'entresol, il rapproche encore un peu "Loubette" de ses premiers souvenirs, alors que tous ses amis de cette époque ont disparu.

Léon et sa famille habitent aussi Nantes. En 1855, son épouse, Claire, met au monde une petite Alice qui égaie la vieillesse et le veuvage de sa grand-mère.

Alfred ne se marie pas ; en prenant de l'âge, il frappe tout le monde par son originalité, qui frise l'excentricité. Son avenir inquiète Clémentine, qui partage toujours son temps entre Nantes et les Touches. Elle vit un peu repliée sur sa petite famille. Plus aucun lien ne la rattache à son passé. Sa petite enfance ? Aucun signe n'est jamais venu l'éclairer à son sujet. Les Labrosse l'ont quittée, peut-être garde-t-elle encore des liens avec les Terves, cela n'apparaît nulle part. Elle n'a pas non plus conservé de relations avec la famille de son premier bienfaiteur, le général Lepic. Celui-ci est décédé depuis 1827, et Clémentine ne semble plus être en relation avec la veuve ni les enfants de ce militaire qui l'effrayait tant dans son enfance.

Aux Touches, elle est entourée et soignée avec dévouement par Alfred. L'atmosphère de cette maison semble devenir de plus en plus étrange, entre cet homme de trente ans et cette vieille femme sujette aux crises de nerfs, qui ne pénètre jamais dans la cuisine, car la vue de la fumée la terrorise... réminiscence confuse d'une période troublée.

Pourtant, en bonne mère de famille, elle se soucie de ses enfants et de leur avenir. Quelques mois après la mort de Louis-Michel, elle a écrit un testament, plus spirituel que temporel : c'est le dernier message que nous possédions de la petite brigande ; elle y met tout son cœur.

Le seul titre en dit long sur l'impression douloureuse produite par le rejet de sa famille :

"A mes enfants pour être bien ensemble"

"Le testament ci-joint, je l'ai fait avec toute l'impartialité possible. Vous êtes bien convaincus l'un et l'autre que je vous aime de la même manière. J'ai cru dans ma conscience devoir donner à Alfred la maison de la Touche et ses dépendances pour le dédommager des peines et soins qu'il a toujours pris pour son père et moi dans notre vieillesse et ensuite que n'ayant pas comme toi mon Léon un état qui vienne en aide à son peu de fortune, il trouve au moins un gîte et une demeure où il pourra vivre avec une extrême économie.

Je vous demande comme dernier souhait et mon unique désir que vous restiez toujours unis l'un et l'autre et que jamais aucune affaire d'intérêts ne

vous divise. Aimez-vous l'un et l'autre, mes bien chers enfants comme votre vieille mère et amie vous aime de toute la puissance de son âme et de son cœur.

Pensez quelquefois à moi mais sans amertume et sachez vous consoler ensemble. Il est dans la nature que les parents vous quittent les premiers.

Je vous prie l'un et l'autre de me faire dire quelquefois une messe basse à Saint-Martin. Je désire aussi si cela vous est possible et que ce ne vous devienne pas onéreux être enterrée à Saint-Martin dans l'enceinte réservée à votre père.

Adieu mes enfants chéris. Votre mère qui vous aime autant l'un que l'autre.

Crucy du Vau

Aux Touches le dix mai mil huit cent cinquante-cinq.

Je prie Léon de laisser à Alfred la tasse d'argent dont il s'est toujours servi, qu'il prenne autre chose en place. Je vous laisse mon mobilier linge et argenterie sans en faire le partage. Vous le ferez vous-mêmes à votre goût".

Clémentine passe ses dernières années aux Touches avec Alfred, tandis que Léon et sa famille demeurent à Nantes. Un soir, le 25 août 1860, elle est soudain prise d'accès de fièvre. Alfred court en ville chercher de la quinine et en administre à sa mère. Hélas, le médicament a été "falsifié" et n'a aucun effet. Une seconde crise survient et, dans la nuit, Clémentine rend son dernier soupir. Cette vie s'achève aussi

discrètement qu'elle a commencé au regard de l'Histoire. Quelques jours plus tard, le corps de la "petite brigande" pleurée par les siens, rejoint celui de son époux.

Elle repose désormais, selon son désir, dans le petit cimetière de Saint-Martin-de-Beaupréau, dans un enclos discret que les temps ont presque ruiné. Rien n'y laisse supposer l'épopée de sa vie.

Seuls ses enfants gardèrent quelques souvenirs des drames passés. Son frère Charles ne l'a jamais reconnue. Ironie du sort, lui qui tenait tant à ne pas partager son héritage avec cette inconnue est mort sans postérité, et la Barbinière est revenue à des cousins de son épouse.

Léon Crucy du Vau poursuivit une carrière digne de celle qu'aurait pu connaître son père : il fut président du Tribunal Civil de Nantes et sa descendance représente aujourd'hui la seule postérité de Loubette. Il s'éteignit en 1906.

Alfred mena la vie d'un grand original. Resté seul à la Touche; il fit peindre tout l'intérieur de la maison en noir : ce n'est là qu'un trait de son étrange personnalité. L'endroit acquit peu à peu une sinistre réputation dans le voisinage. Le dernier fils de Clémentine mourut célibataire en 1869.

Le souvenir des épreuves de la famille Duvau de Chavagne et de l'incroyable destin de Loubette est resté vivace parmi sa descendance, où l'on rappelle régulièrement le geste de Lepic et le dévouement des Labrosse pour l'enfant.

Appelée successivement "la petite brigande", Justine, Clémentine, avant de redevenir Loubette Duvau de Chavagne, elle symbolise tristement le sort des enfants ballottés dans une guerre civile, jouets des événements et des hommes, hier comme aujourd'hui.

Des enfants égarés, des "petits brigands", la Vendée en a connu beaucoup : au lendemain de la guerre, des centaines d'enfants perdus mendiaient dans les rues de Nantes et d'Angers, sans toit ni famille. D'une certaine manière,

Clémentine-Loubette a connu un sort plus enviable. Grâce à de nombreux témoignages, à des ressemblances physiques troublantes et au talent de Maître Colombel, elle a pu retrouver une situation, quelques biens, et surtout son identité.

Ce qu'un long procès aux multiples rebondissements a reconnu en déclarant que "la demoiselle Clémentine est identiquement la même que Charlotte Loubette Jeanne Ambroise

Duvau, née le 27 juin 1789", une simple analyse ADN l'établirait de nos jours de façon irréfutable.

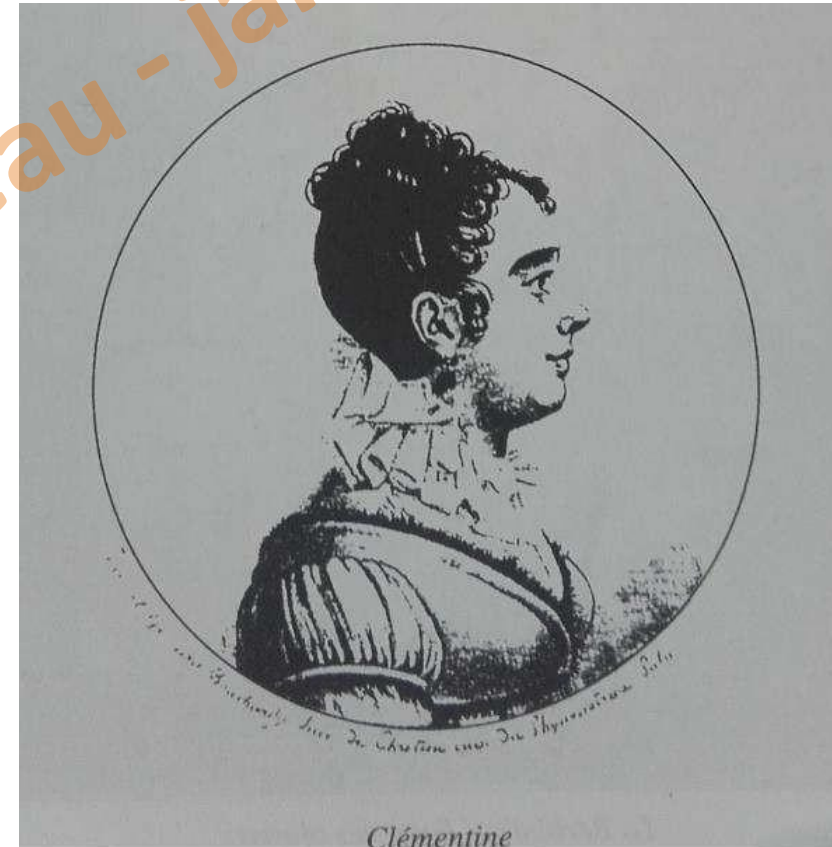
Le doute subsiste. Pour longtemps encore...

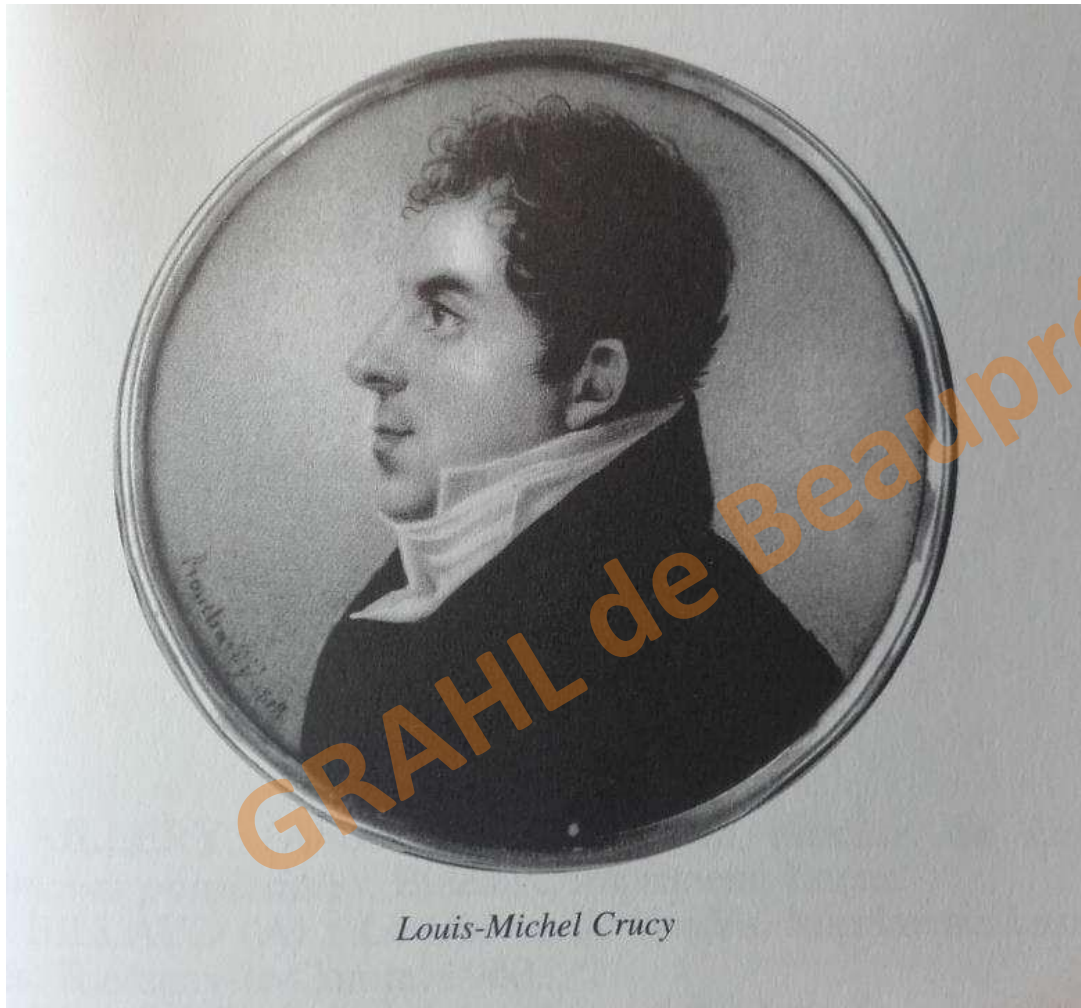
(10). Les parents de Louis-Michel y possèdent une maison au n°49,

(11). Lettre écrite à Angers, le 8 août 1820. Archives familiales.

(13). Henri habite alors au n° 1 av n° 20 rue Mercœur, l'adresse diffère selon les documents.

(14). Archives familiales. Lettre écrite par Léon Crucy.





Louis-Michel Crucy

DESCENDANCE DE LA PETITE BRIGANDE

Loubette DUVAU de CHAVAGNE (1789-1860)

épouse en avril 1818 Louis-Michel CRUCY (1786-1854)

